



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins

Question écrite n° 74751

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le malaise lié aux problèmes récents de la détection de maladies infantiles à l'échographie. Le diagnostic prénatal ne pouvant pas être garanti à 100 %, il lui demande comment, avec l'arrêt Perruche, les échographistes vont pouvoir exercer leurs consultations en toute quiétude.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74751

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1764